

**Assemblée générale de la Société des Carabiniers de Lausanne**  
**mercredi, 1<sup>er</sup> mars 2017 à 20.00 h. au restaurant du stand de Vernand**

---

A l'ouverture de la 192<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire, le président a souhaité la bienvenue aux 39 personnes présentes et a relevé la présence de la présidente d'honneur, Marie-Hélène Miauton, et des membres d'honneur, Hedwig Gautschi, Louis-Robert Pilet et Pierre-André Haas. Plus de 25 personnes se sont excusées, retenues par leurs obligations professionnelles ou par la maladie. Six membres de la Société sont décédés en 2016, René Vannotti, Henri Moor, Elsbeth Parisod, Charly Henry, Alfred Fardel et Denis Burger. L'effectif de la Société a sensiblement augmenté durant l'année écoulée et depuis le début de cette année, si bien qu'il s'établit aujourd'hui à 245 membres.

Après l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2016, les points à l'ordre du jour ont été traités avec célérité. Dans son rapport, le président a souligné que plusieurs membres se dévouent dans des organisations faïtières à l'échelle régionale, cantonale et même fédérale. Au niveau sportif, les membres de la Société ont été une fois de plus très actifs dans toutes les disciplines. La plupart des résultats ayant déjà été publiés dans notre Journal ou sur le site internet, le président s'est contenté de rappeler les succès récoltés par les membres de notre section Pistolet aux finales cantonales et nationales, dont la médaille de bronze gagnée à la finale du championnat suisse de sections au pistolet 25 m. Il a conclu en adressant ses félicitations aux tireuses et tireurs concernés, ainsi que ses remerciements à tous ceux qui ont permis d'organiser nos manifestations.

Faute d'avoir pu remplacer le trésorier, la secrétaire, Claire Friedli, déjà trésorière de l'USTL, s'est chargée de tenir la comptabilité durant l'année 2016. L'exercice boucle avec un déficit de l'ordre de 1'500 francs. Pour soulager notre trésorerie, la Direction a proposé de percevoir à partir de 2017 un montant supplémentaire de 5 francs auprès des tireurs licenciés afin de contribuer au financement du magazine TirSuisse. Ce changement a été approuvé sans discussion.

Après la lecture du rapport de la commission de contrôle des comptes et la présentation du budget 2017, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité tous les rapports présentés.

L'Assemblée a ensuite approuvé la nomination de deux nouveaux membres de la Direction, Nicolas Pham Van Huyen, en tant que trésorier, et François Barrat, en tant que directeur des tirs au pistolet. Le président et les autres membres de la Direction ont été réélus. Le président a souligné que statutairement son mandat arrive à son terme et qu'il ne se représentera pas l'année prochaine. Il a aussi indiqué que des postes restent vacants au sein de la section Fusil.

Au chapitre de l'honorariat, Didier Amy a été nommé membre d'honneur en reconnaissance de son engagement en faveur de notre Société. En outre, le président a décerné le titre de membre honoraire à Jean-Pierre Bezençon et Pascal Besson.

Les tireuses et tireurs ont été invités à participer en grand nombre aux activités de la Société et aux compétitions habituelles (tirs internes, tirs de groupes, tirs cantonaux et tirs historiques) qui se dérouleront en 2017. Une rencontre avec les Scharfschützen de Berne aura lieu le 29 avril à Lausanne pour commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire des liens d'amitié qui unissent nos deux sociétés.

Sous les divers, l'Assemblée a pris connaissance de l'évolution du projet de réalisation d'un stand à 10 m à Vernand et de l'organisation d'une journée « portes ouvertes » le 19 août 2017. En outre, des modèles de la nouvelle veste, dont pourront s'équiper nos tireurs, ont été présentés.

Avant de conclure cette 192<sup>e</sup> Assemblée, la présidente d'honneur a félicité le nouveau membre d'honneur et remercié les membres de la Direction pour le travail accompli. Elle a souhaité à tous une excellente saison sportive 2017.

Un compte-rendu plus détaillé se trouvera dans la première édition du journal "Le Carabinier".